



Commune de **BAYET** **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 12-01/12/2022**  
Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 12 - votants : 12 + 3 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, LE 1<sup>er</sup> DECEMBRE à 20 heures,  
le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la  
Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire.  
*Date de convocation : 24 novembre 2022*

**Etaient présents** : BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, HADJI  
Nadia, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique,  
MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

**Etaient excusés** : BIDET Grégory, BORDE Sandrine, MASSON Joffrey,

**Pouvoirs** : BIDET Grégory à POUYET Michel  
BORDE Sandrine à BUSSERON Philippe  
MASSON Joffrey à DUBOCAGE Angélique

*Serge DEBOURGES est élu secrétaire de séance*

*Délibération n° 12-01/12/2022*

**DEMANDE DE SUBVENTION DETR**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de faire une demande de  
subvention à l'Etat dans le cadre du DETR, car, suite à la grêle du 4 juin dernier, les toitures des  
bâtiments scolaires ont été réparées, mais des fuites apparaissent à l'école, car les tuiles ont été  
fragilisées et avec l'arrivée du froid et de la pluie, elles se fendent. Il s'avère nécessaire de la refaire  
entièrement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

**Nature des investissements** : Réfection complète des toitures de l'école (salle isolée : 24 006,80 €  
HT et bâtiment principal : 80 032,84 € HT) : 104 039,64 € HT

Approuve le plan de financement de ces travaux dans les conditions suivantes :

- Etat (DETR) : 83 231,71 € (80 %)
- Autofinancement : 20 807,89 € (20 %)

– Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer  
tout document relatif à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES  
Philippe BUSSERON, Maire de BAYET.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Et notification ou publication le : *511212022*

Le Maire,